



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Longueuil tenue le 16 juin 2026, à 16 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, Longueuil, sous la présidence de Sophie Paquette.

Présences :

Marc-Antoine Azouz
Frédéric Barbeau
Lysa Belaïcha
Reine Bombo-Allara
Lyette Bouchard
Alvaro Cueto
Nathalie Delisle
Marie-Michèle Drolet
Nicola Grenon

Sylvain Joly
Sylvain Lambert
Sylvain Larocque
Carl Lévesque
Chrep Lok
Affine Lwalalika (à compter de 19 h)
Sophie Paquette
Florent Sabourin-Lefebvre
Jonathan Tabarah

Présences par l'intermédiaire d'un moyen électronique de communication, en conformité avec l'article 332.1 de la *Loi sur les Cités et Villes* :

Catherine Fournier, mairesse

Autres présences :

Sophie Deslauriers, directrice du greffe et greffière
Gaby Jodoin, directeur général
Carole Leroux, chef du Service du greffe et assistante-greffière
Marilyne Tremblay, chef du Service du greffe et assistante-greffière

PREMIÈRE PARTIE

1. OUVERTURE

CO-260616-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

CO-260616-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-1.3**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Une première période est tenue au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions qui portent sur les propositions à l'ordre du jour. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant.

CO-260616-1.4**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 26 MAI 2026**

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 26 mai 2026 à 16 h 05, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-1.5**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION TENUE LE 28 MAI 2026**

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 28 mai 2026 à 16 h 01, tenant lieu du rapport de la mairesse sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de cette séance.

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION**CO-260616-2.1****DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES ET POLITIQUES LOCALES**

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission des affaires réglementaires et politiques locales tenue le 6 mai 2026.

CO-260616-2.2**DÉPÔT DE CORRESPONDANCES REÇUES (SD-2026-0945)**

Il est procédé au dépôt de correspondances reçues :

1° de la Municipalité de Venise-en-Québec concernant la résolution 13768-04-20 pour une demande d'appui à la modification du guide du programme TECQ 2024-2028 concernant le rechargement granulaire;

2° de la Municipalité de Boileau concernant la résolution 2026-05-081 pour le soutien à l'accès universel aux pompes à insuline pour les personnes vivant avec un diabète insulino-dépendant au Québec;

3° de la Ville de Repentigny concernant la résolution CM 115-12-05-26 pour une demande au gouvernement fédéral de reconnaître les services que Postes Canada rend aux municipalités comme des services essentiels nécessitant le maintien des activités pendant un conflit de travail;

4° de la Ville de Lachute concernant la résolution 154-05-2026 pour une demande d'appui relativement à la nouvelle obligation de qualification en arboriculture.

CO-260616-2.3

NUMÉRO NON UTILISÉ

CO-260616-2.4

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA GREFFIÈRE CONCERNANT DES DÉCLARATIONS DE PARTICIPATION À UNE FORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE (SD-2026-0689)

Il est procédé au dépôt du rapport de la greffière concernant des déclarations de participation à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale de membres du conseil.

CO-260616-2.5

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE (SD-2026-0730)

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du Conseil local du patrimoine tenue le 30 avril 2026.

CO-260616-2.6

DÉPÔT D'UN RAPPORT SUR L'EXERCICE DU POUVOIR PRÉVU À L'ARTICLE 93 DE LA LOI MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES EN MATIÈRE D'HABITATION (SD-2026-0991)

Il est proposé :

1° de procéder à la présentation et au dépôt du rapport sur l'exercice du pouvoir prévu à l'article 93 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation* (L.Q.2024,c.2), faisant état des projets immobiliers autorisés durant l'année 2025;

2° de transmettre ce rapport à la ministre responsable de l'habitation et de le publier sur le site web de la ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-2.7

ADOPTION DE LA DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE (SD-2026-1014)

Il est proposé d'adopter la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle (juin 2026), établie conformément à la *Charte de la langue française* (RLRQ, c. C-11), au *Règlement sur la langue de l'Administration* (RLRQ, c. C-11, r. 8.1) ainsi qu'au *Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les*

documents rédigés ou utilisés en recherche (RLRQ, c. C-11, r. 5.1), jointe au sommaire décisionnel SD-2026-1014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-2.8

DÉSIGNATION DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU DÉVELOPPEMENT DE L'AÉROPORT SAINT-HUBERT DE LONGUEUIL (DASHL), FAISANT AFFAIRES SOUS MET - AÉROPORT MÉTROPOLITAIN DE MONTRÉAL (SD-2026-1082)

Proposition principale

Il est proposé de désigner les personnes suivantes, membres du conseil d'administration du Développement de l'Aéroport Saint-Hubert de Longueuil (DASHL), faisant affaires sous MET - Aéroport métropolitain de Montréal, pour un mandat de deux ans :

- 1° L'honorable Liza Frulla;
- 2° Danielle Poudrette;
- 3° Marc Turgeon.

Proposition d'amendement

Il est proposé par Sylvain Lambert, appuyé par Nicola Grenon, de remplacer le nom de Danielle Poudrette par celui de Diane Gosselin.

Proposition principale amendée

Il est proposé de désigner les personnes suivantes, membres du conseil d'administration du Développement de l'Aéroport Saint-Hubert de Longueuil (DASHL), faisant affaires sous MET - Aéroport métropolitain de Montréal, pour un mandat de deux ans :

- 1° L'honorable Liza Frulla;
- 2° Diane Gosselin;
- 3° Marc Turgeon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. COMMUNICATIONS

4. FINANCES

CO-260616-4.1**DÉPÔT DU RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE CONCERNANT L'ADJUDICATION DU CONTRAT POUR UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS (SD-2026-0841)**

Il est procédé au dépôt du rapport de la trésorière concernant l'adjudication du contrat pour l'émission d'obligations du 5 mai 2026, au montant de 50 126 000 \$, relevant d'une compétence locale, à BMO Nesbitt Burns inc.

CO-260616-4.2**APPROBATION DU BUDGET DU CONSEIL DES ARTS DE LONGUEUIL POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026 (SD-2026-0129)**

Il est proposé d'approuver le budget du Conseil des arts de Longueuil pour l'exercice financier 2026, conformément au protocole intervenu avec le Conseil des arts de Longueuil concernant l'aide accordée à cet organisme, pour son fonctionnement et le soutien de ses activités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-4.3**AUTORISATION DE VIREMENTS BUDGÉTAIRES (SD-2026-0941)**

Il est proposé d'autoriser les virements budgétaires apparaissant sur la liste du 26 mai 2026, préparée par la Direction des finances, au montant de 1 544 172 \$, afin de prévoir les crédits requis pour les dépenses mentionnées en regard de chacun d'eux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-4.4**DÉPÔT DE DEMANDES DE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN DES CONSEILLERS**

Il est procédé au dépôt de demandes de remboursement de dépenses de recherche et de soutien :

- 1° de la conseillère Lysa Belaicha, datée du 5 avril 2026;
- 2° de la conseillère Nathalie Delisle, datée du 15 avril 2026;
- 3° du conseiller Florent Sabourin-Lefebvre, daté du 29 avril 2026;
- 4° du conseiller Carl Lévesque, datée du 6 mai 2026;
- 5° de la conseillère Lyette Bouchard, datée du 14 mai 2026;
- 6° des conseillers de Coalition Longueuil, datée du 14 mai 2026;
- 7° du conseiller Sylvain Lambert, datées du 4 juin 2026;

CO-260616-4.5**DÉPÔT DE L'ÉTAT DES DÉPENSES DE L'OFFICE DE PARTICIPATION PUBLIQUE ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SD-2026-0999)**

Il est procédé au dépôt de l'état des dépenses de l'Office de participation publique pour l'exercice terminé au 31 décembre 2025 et du rapport de l'auditeur indépendant daté du 26 mai 2026.

CO-260616-4.6**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS ET DES RAPPORTS ANNUELS DU CONSEIL DES ARTS DE LONGUEUIL (SD-2025-2313)**

Il est procédé au dépôt des états financiers au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2025 et des rapports annuels 2024 et 2025 du Conseil des arts de Longueuil.

CO-260616-4.7**APPROBATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DES ARTS DE LONGUEUIL (SD-2025-2313)**

Il est proposé de recommander au conseil d'approuver la composition du conseil d'administration du Conseil des arts de Longueuil pour l'année 2025 et la composition pour l'année 2026, comme suit :

1° pour l'année 2025 :

1.1° à titre d'administrateurs :

1.1.1° Olivier Barette, fonctionnaire de la Ville, désigné;

1.1.2° Jonathan Castonguay, représentant du milieu socio-économique;

1.1.3° Geneviève Déry, représentante du milieu socio-économique;

1.1.4° Sylvain Larocque, élu municipal, désigné;

1.1.5° Lucie Papineau, représentante du milieu des arts et de la culture;

1.1.6° Annie Conceicao-Rivet, représentante du milieu des arts et de la culture;

1.1.7° Sylvie Toupin, fonctionnaire de la Ville, désignée;

1.1.8° Catherine Trudeau, représentante du milieu des arts et de la culture;

1.2° à titre d'administrateurs et officiers :

1.2.1° Annie Conceicao-Rivet, représentante du milieu des arts et de la culture, secrétaire;

1.2.2° Sylvie Toupin, fonctionnaire de la Ville, désignée trésorière;

1.2.3° Jonathan Castonguay, représentant du milieu socio-économique, vice-président;

1.2.4° Geneviève Déry, représentante du milieu socio-économique, présidente.

2° pour l'année 2026 :

2.1° à titre d'administrateurs :

2.1.1° Olivier Barette, fonctionnaire de la Ville, désigné;

2.1.2° Jonathan Castonguay, représentant du milieu socio-économique;

2.1.3° Geneviève Déry, représentante du milieu socio-économique;

2.1.4° Lyette Bouchard, élue municipale, désignée;

2.1.5° Marie-Claude Tremblay Belzile, représentante du milieu des arts et de la culture;

2.1.6° Annie Conceicao-Rivet, représentante du milieu des arts et de la culture;

2.1.7 Sylvie Toupin, fonctionnaire de la Ville, désignée;

2.1.8° Catherine Trudeau, représentante du milieu des arts et de la culture.

2.1.9° Caroline Belzile, représentante du milieu socio-économique;

2.2° à titre d'administrateurs et officiers :

2.2.1° Annie Conceicao-Rivet, représentante du milieu des arts et de la culture, secrétaire;

2.2.2° Sylvie Toupin, fonctionnaire de la Ville, désignée trésorière;

2.2.3° Jonathan Castonguay, représentant du milieu socio-économique, vice-président;

2.2.4° Geneviève Déry, représentante du milieu socio-économique, présidente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-4.8**RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER, DU RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025 (SD-2026-0684)**

La mairesse fait rapport aux citoyens sur les faits saillants du rapport financier, du rapport de la vérificatrice générale et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2025.

CO-260616-4.9**DIFFUSION DU RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER, DU RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025 (SD-2026-0684)**

Il est proposé que le texte du rapport de la mairesse aux citoyens sur les faits saillants du rapport financier, du rapport de la vérificatrice générale et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2025 soit publié sur le site internet de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-4.10**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER, DU RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025 (SD-2026-0684)**

Il est procédé au dépôt du rapport financier, du rapport de la vérificatrice générale et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2025.

5. RESSOURCES HUMAINES**6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES****CO-260616-6.1****ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-26-0067 POUR DES TRAVAUX DE SCELLEMENT DE FISSURES SUR DIVERSES RUES (SD-2026-0130)**

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-26-0067 pour des travaux de scellement de fissures sur diverses rues, pour une période prenant fin le 31 décembre 2027, au plus bas soumissionnaire conforme, Perma Route inc., pour un montant estimé à 141 261,73 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-6.2**ATTRIBUTION DU CONTRAT LONG-26-0120 POUR L'ENTRETIEN SANITAIRE DE SIX PASSERELLES ET DE DEUX ABRIS TAXIS (SD-2026-0890)**

Il est proposé d'attribuer le contrat LONG-26-0120 pour l'entretien sanitaire de six passerelles et de deux abris taxis, pour la période du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2028, au soumissionnaire ayant proposé le prix le plus bas, Entretien Mana inc., lequel est conforme, pour un montant établi sur une base forfaitaire, estimé à 184 044,67 \$, taxes comprises, conformément aux documents de l'appel d'offres et de sa soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-6.3**ATTRIBUTION DU CONTRAT LONG-26-0131 POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES ACCOTEMENTS EN PIERRE (SD-2026-0756)**

Il est proposé d'attribuer le contrat LONG-26-0131 pour des travaux de réfection des accotements en pierre, pour la période du 18 juin 2026 au 31 décembre 2027, au soumissionnaire ayant proposé le prix le plus bas, Les entreprises Michaudville inc., lequel est conforme, pour un montant établi sur une base unitaire, estimé à 155 609,47 \$, taxes comprises, conformément aux documents de l'appel d'offres et de sa soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Catherine Fournier quitte temporairement la séance.

CO-260616-6.4**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0436 POUR LA MISE À NIVEAU DES STATIONS DE POMPAGE LOCALES SP-2 ET SP-3 (SD-2026-0892)**

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0436 pour la mise à niveau des stations de pompage Paradis (SP-2) et Kimber (SP-3), au plus bas soumissionnaire conforme, Nordmec construction inc., pour un montant estimé à 1 473 710,46 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-6.5**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-26-0020 POUR LA MISE À NIVEAU DU SYSTÈME DE TRAITEMENT DE LA STATION DU PARC DE LA CITÉ (SD-2026-0525)**

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-26-0020 pour la mise à niveau du système de traitement de la station du parc de la Cité, au plus bas soumissionnaire conforme, Nordmec Construction inc., pour un montant

estimé à 1 975 062,98 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-6.6

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-26-0077 POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DES AIRES DE JEU ET DE GESTION DES EAUX AU PARC MÉGANTIC (SD-2026-0851)

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-26-0077 pour le réaménagement des aires de jeu et de gestion des eaux au parc Mégantic, au plus bas soumissionnaire conforme, Senterre entrepreneur général inc., pour un montant estimé à 867 900 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-6.7

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-26-0082 POUR LA RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE LA RUE D'IBERVILLE ET DE L'AVENUE FORTIER (SD-2026-0906)

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-26-0082 pour la réfection des infrastructures de la rue D'Iberville, entre le boulevard Desaulniers et la rue Lemoyne ouest et de l'avenue Fortier, entre la rue Losch et le cul-de-sac, au plus bas soumissionnaire conforme, Les entreprises Michaudville inc., pour un montant estimé à 3 474 000 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-6.8

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-26-0096 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE SIGNAUX LUMINEUX ET DE RADARS DE VITESSE PÉDAGOGIQUES (SD-2026-0889)

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-26-0096 pour la fourniture et l'installation de signaux lumineux et de radars de vitesse pédagogiques, au plus bas soumissionnaire conforme, Trafic innovation inc., pour un montant estimé à 274 275,16 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-6.9

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-26-0116 POUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION ET DE MISE AUX NORMES DU RÉSEAU CYCLABLE (SD-2026-0770)

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-26-0116 pour l'exécution du programme d'amélioration et de mise aux normes du réseau cyclable, au plus bas soumissionnaire conforme, Les revêtements Scell-Tech inc., pour

un montant estimé à 397 803,19 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-6.10

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-26-0119 POUR LA MISE AUX NORMES DE FEUX DE CIRCULATION (SD-2026-0911)

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-26-0119 pour la mise aux normes de feux de circulation à l'intersection de la rue Sainte-Hélène et du boulevard Jacques-Cartier et à l'intersection du chemin de Chambly et de la Montée Saint-Hubert, au plus bas soumissionnaire conforme, Beameo services-conseils inc., pour un montant estimé à 1 798 702,72 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-6.11

ATTRIBUTION DU CONTRAT LONG-26-0087 POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON D'INSTRUMENTS DE MESURE DE QUANTITÉ D'EAU (COMPTEURS D'EAU) (SD-2026-0928)

Il est proposé d'attribuer le contrat LONG-26-0087 pour la fourniture et la livraison d'instruments de mesure de quantité d'eau (compteurs d'eau), pour une période prenant fin le 15 juin 2029, au seul soumissionnaire, lequel est conforme, Gestion CDEDQ inc., pour un montant estimé à 402 407,90 \$, taxes comprises, conformément aux documents de l'appel d'offres et de sa soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-6.12

AVIS D'UNE MODIFICATION AU CONTRAT LONG-25-0153 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE RÉNOVATION MAJEURE DE LA MAISON LE RÉVEIL - DEMANDE DE CHANGEMENT DC-S-06 R3 (SD-2026-0994)

Il est proposé de prendre acte d'un avis de modification et d'une dépense supplémentaire pour la demande de changement DC-S-06 R3, à venir au contrat LONG-25-0153 pour l'exécution de travaux de rénovation majeure de la Maison Le Réveil, adjugé à Construction JBE inc., requise pour les motifs invoqués au sommaire décisionnel SD-2026-0994.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-6.13

AVIS D'UNE MODIFICATION AU CONTRAT LONG-25-0153 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE RÉNOVATION MAJEURE DE LA MAISON LE RÉVEIL - DEMANDE CHANGEMENT DC-S-08 (SD-2026-0998)

Il est proposé de prendre acte d'un avis de modification et d'une dépense supplémentaire pour la demande de changement DC-S-08, à venir au

contrat LONG-25-0153 pour l'exécution de travaux de rénovation majeure de la Maison Le Réveil, adjugé à Construction JBE inc., requise pour les motifs invoqués au sommaire décisionnel SD-2026-0998.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-6.14

AVIS D'UNE MODIFICATION AU CONTRAT LONG-25-0153 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE RÉNOVATION MAJEURE DE LA MAISON LE RÉVEIL- DEMANDE DE CHANGEMENT DC-S-02 (SD-2026-0514)

Il est proposé de prendre acte d'un avis de modification et d'une dépense supplémentaire pour la demande de changement DC-S-02, à venir au contrat LONG-25-0153 pour l'exécution de travaux de rénovation majeure de la Maison Le Réveil, adjugé à Construction JBE inc., requise pour les motifs invoqués au sommaire décisionnel SD-2026-0514.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-6.15

DÉPASSEMENT DES COÛTS À UNE DÉPENSE AUTORISÉE AU CONTRAT-CADRE APP-22-155 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE DANS LE CADRE DES PROGRAMMES TRIENNAUX D'IMMOBILISATIONS LOCAL ET D'AGGLOMÉRATION (SD-2025-2316)

Il est proposé d'autoriser un dépassement de coûts de 128 689,05 \$, taxes comprises, à la dépense préalablement autorisée par la résolution CO-230822-6.10, au contrat-cadre APP-22-155 pour la fourniture de services professionnels en ingénierie dans le cadre des programmes triennaux d'immobilisations local et d'agglomération, pour les motifs invoqués au sommaire décisionnel SD-2025-2316.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-6.16

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-23-030 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE ET EN ARCHITECTURE POUR DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES (CONTRAT 3) (SD-2026-0869)

Il est proposé d'autoriser une dépense de 283 819,08 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-23-030 pour des services professionnels en ingénierie et en architecture pour des travaux d'infrastructure d'eau potable et d'eaux usées (contrat 3), requise pour la surveillance des travaux pour la mise à niveau du système de traitement de la station du parc de la Cité dans le cadre du programme de mise à niveau des stations de pompage de compétences locales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-6.17**AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-23-030 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE ET EN ARCHITECTURE POUR DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES (CONTRAT 3) (SD-2025-1550)**

Il est proposé d'autoriser une dépense de 229 714,50 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-23-030 pour des services professionnels en ingénierie et en architecture pour des travaux d'infrastructure d'eau potable et d'eaux usées (contrat 3), requise pour la surveillance bureau et de chantier pour les travaux de réfection des stations de pompage locales d'eaux usées Paradis (SP-2) et Kimber (SP-3) dans le cadre du programme de mise à niveau des stations de pompage de compétences locales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-6.18**AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-24-007 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE (CONTRAT 3) (SD-2026-0710)**

Il est proposé d'autoriser une dépense de 159 317,73 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-24-007 pour des services professionnels en ingénierie (contrat 3), requise pour la fourniture de services professionnels pour la surveillance bureau et chantier des travaux de réfection de la rue Arsène, entre la rue Faucher et le boulevard Marie-Victorin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. BIENS IMMOBILIERS**CO-260616-7.1****APPROBATION DE LA CONVENTION SUPPLÉMENTAIRE AU BAIL 63-0241 POUR LA LOCATION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN CIRCONSCRITE PAR LA RUE PIERRE-DUPUY ET L'AUTOROUTE RENÉ-LÉVESQUE (SD-2026-0659)**

Il est proposé d'approuver la convention supplémentaire n° 63-0241 à intervenir avec Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par le ministre des Transports, agissant et représentée par la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent par laquelle celle-ci loue à la Ville le lot 3 593 184 du cadastre du Québec et deux parties de territoire non-cadastré, d'une superficie approximative de 54 635,83 m², circonscrits par la rue Pierre-Dupuy et l'autoroute René-Lévesque, pour la période du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027, et pour un loyer annuel de 944 \$, taxes non comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RÈGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

CO-260616-8.1**ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2026-1353 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2012-728 CONSTITUANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS ET DES MEMBRES DES COMITÉS ET COMMISSIONS DE LA VILLE DE LONGUEUIL (SD-2026-0840)**

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement;

Il est proposé recommander au conseil d'adopter le *Règlement CO-2026-1353 modifiant le Règlement CO-2012-728 constituant le code d'éthique et de déontologie des employés et des membres des comités et commissions de la Ville de Longueuil*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-8.2**APPROBATION D'UNE ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'AGRANDISSEMENT D'UNE USINE DE FABRICATION DE VÉHICULES DE LANCEMENT SPATIAL ET AFFECTATION D'UNE SOMME EN PROVENANCE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER (SD-2026-0695)**

Il est proposé :

1° d'approuver l'entente pour le versement d'une aide financière à Laboratoire Reaction Dynamics inc. pour l'agrandissement, sur une superficie de 15 000 pi², de son usine de fabrication de véhicules de lancement spatial, dans les locaux adjacents au 6485, rue Eugène-Héroux, pour une période se terminant le 31 décembre 2030;

2° d'octroyer, dans le cadre de cette entente, une aide financière de 197 762 \$, taxes comprises, le cas échéant, répartie de la manière suivante :

- 54 519 \$ en 2026;
- 55 882 \$ en 2027;
- 42 960 \$ en 2028;
- 29 356 \$ en 2029;
- 15 045 \$ en 2030;

3° d'affecter la somme de 197 762 \$, en provenance du fonds de développement immobilier, afin de prévoir les crédits requis à cette fin;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-8.3**DÉPÔT DU CERTIFICAT DE L'ASSISTANTE-GREFFIÈRE CONCERNANT LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT TENUE SUR LE RÈGLEMENT CO-2026-1344 ORDONNANT L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS OU ROULANTS ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN, UN EMPRUNT (SD-2026-0996)**

Il est procédé au dépôt du certificat de l'assistante-greffière concernant la procédure d'enregistrement tenue sur le *Règlement CO-2026-1344 ordonnant l'acquisition d'équipements motorisés ou roulants et décrétant, à cette fin, un emprunt*.

CO-260616-8.4**APPROBATION DE CONTRATS CONCERNANT L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'INSTALLATION DE TRAVERSES SOUTERRAINES DANS L'EMPRISE FERROVIAIRE (SD-2026-0951)**

Il est proposé d'approuver les contrats avec la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada concernant l'installation, l'utilisation et l'entretien de gaines d'acier de 610 mm au point milliaire 7.45 de la subdivision Sorel et au point milliaire 0.17 de la Voie B075 (subdivision Sorel) pour l'exécution de travaux d'installation d'une conduite d'eau potable et l'installation d'un conduit électrique dans l'emprise du chemin de fer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-8.5**APPROBATION D'UNE ENTENTE D'EXCLUSIVITÉ CONCERNANT LA MISE EN VALEUR D'UNE PARTIE DU LOT 6 441 861 DU CADASTRE DU QUÉBEC (SD-2026-0979)**

Il est proposé d'approuver l'entente d'exclusivité avec 9551-0350 Québec inc., concernant la mise en valeur d'une partie du lot 6 441 861 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 6382 mètres carrés afin de permettre une vérification diligente ainsi que la négociation des termes et conditions conduisant à une éventuelle promesse d'achat de ce terrain; pour une période prenant fin le 2 février 2027, laquelle pourra être prolongée au 2 avril 2027 par décision du comité exécutif de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-8.6**APPROBATION D'UNE ENTENTE POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX SUR UNE PARTIE DU LOT 2 010 625 DU CADASTRE DU QUÉBEC (SD-2026-0860)**

Il est proposé d'approuver l'entente avec le Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) pour la réalisation de travaux de branchement d'infrastructures municipales, le déplacement d'un lampadaire ainsi que le réaménagement du domaine public municipal sur une partie du lot 2 010 625 du cadastre du Québec, à la charge du CSSMV et aux fins de l'agrandissement de l'école de Normandie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-8.7**APPROBATION D'UNE ENTENTE POUR UNE PERMISSION D'OCCUPATION D'UNE PARTIE DU LOT 2 209 512 DU CADASTRE DU QUÉBEC (SD-2026-0946)**

Il est proposé d'approuver l'entente avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec pour une permission d'occupation d'une ancienne emprise ferroviaire, d'une superficie de 625 m² sur une partie du lot 2 209 512 du cadastre du Québec, à des fins de construction, de maintien, d'entretien, de remplacement et d'inspection du ponton P-19354

situé sur le boulevard Maricourt, au-dessus du ruisseau Daigneault, pour une période de dix ans renouvelable automatiquement tous les ans à sa date d'anniversaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-8.8

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CM-2003-162 SUR L'UTILISATION D'ARMES ET DE MATIÈRES EXPLOSIVES (SD-2026-0769)

Alvaro Cueto donne un avis de motion qu'un règlement modifiant le *Règlement CM-2003-162 sur l'utilisation d'armes et de matières explosives*, sera présenté.

CO-260616-8.9

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2026-1354 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CM-2003-162 SUR L'UTILISATION D'ARMES ET DE MATIÈRES EXPLOSIVES (SD-2026-0769)

Alvaro Cueto procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2026-1354 modifiant le Règlement CM-2003-162 sur l'utilisation d'armes et de matières explosives*.

CO-260616-8.10

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT ORDONNANT DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE DE DIVERS LOTS ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN ET POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2026-0733)

Frédéric Barbeau donne un avis de motion qu'un règlement ordonnant des travaux de réhabilitation environnementale de divers lots et décrétant, à cette fin et pour le paiement d'honoraires professionnels, un emprunt, sera présenté.

CO-260616-8.11

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2026-1360 ORDONNANT DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE DE DIVERS LOTS ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN ET POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2026-0733)

Frédéric Barbeau procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2026-1360 ordonnant des travaux de réhabilitation environnementale de divers lots et décrétant, à cette fin et pour le paiement d'honoraires professionnels, un emprunt*.

CO-260616-8.12**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT ORDONNANT DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE L'INSTALLATION AQUATIQUE, SITUÉE AU 2095, RUE LAURIER, ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN, UN EMPRUNT (SD-2026-0949)**

Marie-Michèle Drolet donne un avis de motion qu'un règlement ordonnant des travaux de reconstruction de l'installation aquatique, située au 2095, rue Laurier, et décrétant, à cette fin, un emprunt, sera présenté.

CO-260616-8.13**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2026-1363 ORDONNANT DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE L'INSTALLATION AQUATIQUE, SITUÉE AU 2095, RUE LAURIER, ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN, UN EMPRUNT**

Marie-Michèle Drolet procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2026-1363 ordonnant des travaux de reconstruction de l'installation aquatique, située au 2095, rue Laurier, et décrétant, à cette fin, un emprunt.*

CO-260616-8.14**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT ÉTABLISSANT DIVERSES MESURES D'AIDE AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME PARTICULIER DE DÉVELOPPEMENT DANS LA ZONE AÉROPORTUAIRE (SD-2026-0981)**

Sylvain Lambert donne un avis de motion qu'un règlement établissant diverses mesures d'aide aux entreprises dans le cadre d'un programme particulier de développement dans la zone aéroportuaire, sera présenté.

CO-260616-8.15**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2026-1348 ÉTABLISSANT DIVERSES MESURES D'AIDE AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME PARTICULIER DE DÉVELOPPEMENT DANS LA ZONE AÉROPORTUAIRE (SD-2026-0981)**

Sylvain Lambert procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2026-1348 établissant diverses mesures d'aide aux entreprises dans le cadre d'un programme particulier de développement dans la zone aéroportuaire.*

CO-260616-8.16**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT ORDONNANT DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DU COLLECTEUR SUD-EST ET D'AJOUT D'UN ÉGOUT SANITAIRE SUR LA RUE HILLCREST ET L'AVENUE ARLINGTON ET DÉCRÉTANT, À CES FINS ET POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2026-0647)**

Nathalie Delisle donne un avis de motion qu'un règlement ordonnant des travaux de prolongement du collecteur Sud-Est et d'ajout d'un égout sanitaire sur la rue Hillcrest et l'avenue Arlington et décrétant, à ces fins et pour le paiement d'honoraires professionnels, un emprunt, sera présenté.

CO-260616-8.17**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2026-1357 ORDONNANT DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DU COLLECTEUR SUD-EST ET D'AJOUT D'UN ÉGOUT SANITAIRE SUR LA RUE HILLCREST ET L'AVENUE ARLINGTON ET DÉCRÉTANT, À CES FINS ET POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2026-0647)**

Nathalie Delisle procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2026-1357 ordonnant des travaux de prolongement du collecteur Sud-Est et d'ajout d'un égout sanitaire sur la rue Hillcrest et l'avenue Arlington et décrétant, à ces fins et pour le paiement d'honoraires professionnels, un emprunt.*

9. CIRCULATION ET TRANSPORT**10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME****CO-260616-10.1****ADOPTION DU PROJET DE RÉOLUTION AUTORISANT LA DEMANDE DU PROJET IMMOBILIER PI-2026-010 AUX FUTURS 820-830, CHEMIN DE CHAMBLY ET 25, RUE DE GENTILLY OUEST (FUTUR LOT 6 734 074) (SD-2026-0868)**

Il est proposé :

1° d'adopter le projet de résolution autorisant la demande du Projet immobilier PI-2026-010 visant la construction d'un bâtiment mixte, de structure isolée, comportant 4 étages, aux futurs 820-830, chemin de Chambly et 25, rue De Gentilly Ouest (futur lot 6 734 074), conformément à l'article 93 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation* et selon le document joint à la présente résolution, qui en fait partie intégrante comme s'il était ici reproduit au long;

2° de déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-10.2**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU COMITÉ DE TOPONYMIE (SD-2026-0818)**

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité de toponymie tenue le 27 avril 2026.

CO-260616-10.3**RECOMMANDATION CDT-260427-3.1 DU COMITÉ DE TOPONYMIE POUR L'ATTRIBUTION D'UN TOPONYME (SD-2026-0812)**

CONSIDÉRANT que le projet d'aménagement d'un nouveau parc d'éducation cycliste vise à promouvoir la sécurité, l'apprentissage et la pratique du vélo auprès de la population;

CONSIDÉRANT que les membres jugent important d'informer la population de l'inspiration à l'origine de la dénomination recommandée;

Il est proposé :

1° d'attribuer le toponyme *Le Moyne à bicyclette* au parc d'éducation cycliste situé dans le parc Bariteau;

2° d'inscrire sur la stèle actuelle, sous le toponyme parc Bariteau, la nouvelle dénomination *Le Moyne à bicyclette*;

3° d'installer, à proximité du parc d'éducation cycliste, une plaque signalétique comportant le libellé suivant : *Ce nom évoque Le Monde à bicyclette, association militante cycliste (1975–2000) fondée par Claire Morissette et Robert Silverman. Cette association a contribué à faire progresser les aménagements cyclables, notamment les liens entre Montréal et la Rive-Sud.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marie-Michèle Drolet quitte son siège.

CO-260616-10.4

IMPOSITION DE CONDITIONS RELATIVES À LA CONSERVATION DES VALEURS PATRIMONIALES DU SITE PATRIMONIAL CONCERNANT L'IMMEUBLE SITUÉ AU 405, RUE JEAN-BÉLIVEAU (SD-2026-0614)

Il est proposé :

1° d'imposer, à toute personne qui construit une nouvelle habitation unifamiliale de structure isolée au 405, rue Jean-Béliveau, la condition suivante :

1.1° les travaux doivent être effectués selon les documents ou les plans joints au rapport 26-142 joint au sommaire décisionnel SD-2026-0614;

2° que le tout soit conditionnel à l'approbation de l'autorisation de démolition par le comité d'étude des demandes de démolition d'immeubles;

3° que le requérant dépose sa demande de permis de construction dans un délai de 24 mois suivant l'adoption de cette résolution, autrement la résolution et les droits qui en découlent deviendront sans effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AFFAIRES DIVERSES

12. ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Catherine Fournier rejoint la séance.

CO-260616-12.1**REMBOURSEMENT À LA VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
ET AUTORISATION D'UN VIREMENT BUDGÉTAIRE (SD-2026-0933)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° de prendre acte du remboursement à faire à la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville par la trésorière, à titre de compensation pour les dépenses excédentaires d'assainissement des eaux usées pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025;

2° d'autoriser le virement budgétaire joint au SD-2026-0933, au montant de 40 921 \$, afin de prévoir les crédits requis à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-12.2**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-26-0030 POUR LE TRANSPORT
ET LA VALORISATION DES CENDRES D'INCINÉRATION DU CENTRE
D'ÉPURATION RIVE-SUD (SD-2026-0764)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-26-0030 pour le transport et la valorisation des cendres d'incinération du Centre d'épuration Rive-Sud, pour la période du 1^{er} juillet 2026 au 31 décembre 2027, au plus bas soumissionnaire conforme, Geocycle Canada inc., pour un montant estimé à 380 854,69 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-12.3**APPROBATION D'UNE ENTENTE DE COLLABORATION EN MATIÈRE
DE RECHERCHE PORTANT SUR L'ÉVALUATION DES BLESSURES
DE STRESS POST-TRAUMATIQUE CHEZ LES PRÉPOSÉS DES
CENTRES D'APPELS D'URGENCE 911 (SD-2026-0786)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'approuver l'entente en matière de recherche avec le Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal - Centre d'étude sur le trauma, portant sur l'évaluation des blessures de stress post-traumatique chez les préposés des centres d'appels d'urgence 911.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-12.4

ADOPTION DU RÈGLEMENT CA-2026-459 ORDONNANT DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET INFRASTRUCTURES CONNEXES, PHASE 6, ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2026-0849)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adopter le *Règlement CA-2026-459 ordonnant des travaux de mise à niveau des ouvrages d'assainissement des eaux usées et infrastructures connexes, phase 6, et décrétant, à cette fin et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marie-Michèle Drolet reprend son siège.

CO-260616-12.5

ADOPTION DE LA DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE (SD-2026-1015)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adopter la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle (juin 2026), établie conformément à la *Charte de la langue française (RLRQ, c. C-11)*, au *Règlement sur la langue de l'Administration (RLRQ, c. C-11, r. 8.1)* ainsi qu'au *Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche (RLRQ, c. C-11, r. 5.1)*, jointe au sommaire décisionnel SD-2026-1015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-12.6**AUTORISATION DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES MENTIONNÉS SUR LA LISTE DU 27 MAI 2026 (SD-2026-1003)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser les virements budgétaires apparaissant sur la liste du 27 mai 2026, préparée par la Direction des finances, au montant de 679 255 \$, afin de prévoir les crédits requis pour les dépenses mentionnées en regard de chacun d'eux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-12.7**ADJUDICATION DU CONTRAT-CADRE LONG-26-0042 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN GESTION D'ACTIFS (SD-2026-0693)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'adjuger le contrat-cadre LONG-26-0042 pour des services professionnels en gestion d'actifs, pour une période de trois ans, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, Norda Stelo inc., pour un montant estimé à 1 139 448,24 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° que toute dépense à être effectuée ou engagée dans le cadre de ce contrat soit dûment autorisée par le conseil, le comité exécutif ou un responsable d'activité budgétaire conformément aux règlements de délégation en vigueur, après vérification de la disponibilité des crédits nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-12.8**ATTRIBUTION DU CONTRAT LONG-26-0098 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER AU CENTRE D'ÉPURATION RIVE-SUD (SD-2026-0801)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'attribuer le contrat LONG-26-0098 pour l'exécution de travaux d'aménagement paysager au Centre d'épuration Rive-Sud, au soumissionnaire ayant proposé le prix le plus bas, Terrassement Technique Sylvain Labrecque inc., lequel est conforme, pour un montant établi sur une base unitaire, estimé à 207 203,92 \$, taxes comprises, conformément aux documents de l'appel d'offres et de sa soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-12.9

APPROBATION D'UNE ENTENTE CONCERNANT LA PRESTATION DE SERVICES 9-1-1 DE PROCHAINE GÉNÉRATION POUR LA CENTRALE D'URGENCE 911 (SD-2026-0800)

CONSIDÉRANT qu'en juin 2017, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a adopté la Politique réglementaire de télécom CRTC 2017-182, laquelle encadre la modernisation des réseaux 9-1-1 au Canada et ordonne la mise en place des services 9-1-1 PG;

CONSIDÉRANT qu'au Québec, Bell Canada, à titre d'entreprise de services locaux titulaire (ESLT), est désignée par le CRTC pour construire, exploiter et maintenir le réseau 9-1-1 PG, conformément aux normes établies;

CONSIDÉRANT que la Ville, à titre d'autorité 9-1-1 responsable de l'exploitation de la centrale d'urgence 911 pour les activités d'urgence sur le territoire de l'agglomération, doit assurer la continuité des opérations lors du passage du service 9-1-1 évolué (9-1-1 E) au service 9-1-1 PG;

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'approuver l'entente de service avec Bell Canada concernant la prestation de services 9-1-1 de prochaine génération pour la centrale d'urgence 911, pour une durée initiale de dix ans, avec renouvellements automatiques par périodes successives de cinq ans, selon les modalités énoncées à l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-12.10**APPROBATION D'UNE ENTENTE CONCERNANT L'AJOUT D'UN SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF SUR LA LIGNE 287 DESSERVANT LA VILLE DE BOUCHERVILLE, POUR LES ANNÉES 2026 ET 2027 (SD-2026-1059)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° de prendre acte de la demande de la Ville de Boucherville de poursuivre, pour les années 2026 et 2027, le service de transport collectif sur la ligne 287;

2° d'approuver l'entente avec l'Autorité régionale de transport métropolitain concernant l'ajout d'un service de transport collectif sur la ligne 287 desservant la Ville de Boucherville, pour la période du 24 août 2026 au 23 août 2027, et le financement complet par la Ville de Longueuil des coûts d'exploitation de ce service, laquelle facturera la Ville de Boucherville, conformément au *Règlement CA-2007-71 prévoyant les modalités d'établissement des quotes-parts et de leur paiement par les municipalités liées pour le financement des dépenses de la municipalité centrale pour l'exercice des compétences du conseil d'agglomération*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-12.11**APPROBATION DU RÈGLEMENT URB-PU2017-023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME URB-PU2017 AFIN DE CORRIGER LA DÉLIMITATION DE L'ÉCOSYSTÈME D'INTÉRÊT SITUÉ DANS LE SECTEUR DE L'ÉCOPARC INDUSTRIEL DE LA VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE (SD-2026-1009)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'approuver le *Règlement URB-PU2017-023 modifiant le Règlement relatif au Plan d'urbanisme URB-PU2017 afin de corriger la délimitation de l'écosystème d'intérêt situé dans le secteur de l'Écoparc industriel* de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, celui-ci étant conforme aux objectifs du *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil*;

2° de délivrer le certificat de conformité au *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260616-12.12**APPROBATION DU RÈGLEMENT URB-Z2017-090 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE URB-Z2017 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE IA-385 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE PA-370 ET DE REMPLACER LA ZONE PA-370 PAR LA ZONE PC-370 DE LA VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE (SD-2026-1013)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'approuver le Règlement *URB-Z2017-090 modifiant le Règlement de zonage URB-Z2017 afin d'agrandir la zone IA-385 à même une partie de la zone PA-370 et de remplacer la zone PA-370 par la zone PC-370* de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, celui-ci étant conforme aux objectifs du *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil*;

2° de délivrer le certificat de conformité au *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À 17 h 09, l'ordre du jour de la première partie de la séance étant épuisé, la séance est suspendue jusqu'à 19 h.

DEUXIÈME PARTIE

Il est 19 h, le conseil reprend ses travaux.

13. CLÔTURE**CO-260616-13.1****PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL**

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle.

CO-260616-13.2**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Une deuxième période est tenue au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant.

CO-260616-13.3

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 20 h 28.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente,

La greffière,

Sophie Paquette

Sophie Deslauriers